



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille quinze, le 16 juin à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur MARTIN Jacques.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, ALLEMANDI Florence (pouvoir de M. FRELASTRE), VAGINAY Sophie, DOUX Séverine (pouvoir à M PAYOT Jean Michel), STUPNICKI Josiane (pouvoir de M. COLLOMB Stephane), PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine et BOISSE Sandrine, MM. BOUGUYON Yvan (pouvoir de MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre), BERCHER Francis, LONGERON Michel, GILLY Lucien, NICOLAS Yves, MILLION-ROUSSEAU Daniel, FERRON Jean, GAMBAUDO Georges, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean Pierre et M. BOUVET Patrick.

EXCUSES : Mme LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, MM. MARTIN-CHARPENEL Pierre ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, PAYOT Jean Michel ayant donné pouvoir à Mme DOUX Séverine, BAGUE Patrice, FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. BOUGUYON Yvan, COLLOMB Stephane ayant donné pouvoir à Mme STUPNICKI Josiane et PELLOUX Jacques.

Délibération n° 2015/76

OBJET : CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION DE MATERIEL A TITRE GRACIEUX AUPRES DES ASSOCIATIONS ET DES COMMUNES.

Le Président rappelle que la décision modificative n° 1 votée lors de cette même séance, prévoit l'acquisition de 5 toilettes autonomes.

Dans le cadre de la mutualisation, il propose de mettre à disposition à titre gracieux ce matériel auprès des communes et des associations qui le souhaitent sous réserve que celles-ci prennent en charge son entretien.

Le conseil de Communauté,
Vu la proposition de convention ci-annexée.
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTTE** la proposition du Président,
- **AUTORISE** le Président à procéder à la signature des conventions à intervenir.

Ainsi fait et délibéré, en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
M. Jacques MARTIN.

